

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général du Gouvernement

DECRET
D/99/009/PRG/SGG
Portant nomination d'un Chef de
Mission Diplomatique

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

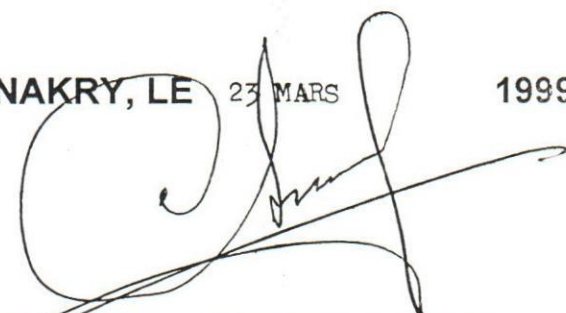
VU LA Loi Fondamentale,
Vu le Décret D/99/004/PRG/SGG du 8 Mars 1999 portant nomination
du Premier Ministre ;
VU le Décret D/99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, portant
nomination des membres du Gouvernement.

DECRETE

ARTICLE 1^{er} - Monsieur SOARE BABA, précédemment Directeur de
Cabinet de la Région Administrative de Kankan, est nommé
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de
Guinée à Monrovia(République du Libéria).

ARTICLE 2/ - Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date
de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
République.

CONAKRY, LE 23 MARS 1999


GENERAL LANSANA CONTE

